

GUIDE METHODOLOGIQUE

à destination des référents locaux

*A côté de tous les autres défis non moins importants, seul c'est possible ...
mais ensemble c'est sans doute plus facile...*



réseau d'accompagnement des
PARENTS





Table des matières

➤ Avant-propos.....	P.2
➤ Axes de travail.....	P.3
❖ Collaborer avec l'animateur du réseau.....	P.4
❖ Connaitre et identifier les territoires.....	P.6
❖ Animer un réseau.....	P.8
❖ Considérer les points de vigilance.....	P.10
❖ Evaluer et Valoriser.....	P.12
➤ A retenir.....	P.14
➤ Annexes :.....	P.15
❖ Charte du réseau d'accompagnement des parents.....	P.16
❖ Annuaire des acteurs du réseau local.....	P.17
❖ La newsletter.....	P.18
❖ Fiche méthodologie de projet.....	P.19
❖ Diagramme de gantt.....	P.20
❖ Tableau d'auto-évaluation.....	P.21



Avant-propos

Les différentes mutations socio-économiques ont bouleversé le modèle familial traditionnel pour laisser place à des configurations familiales contemporaines. Les familles recomposées, élargies, monoparentales, etc., reflètent des bouleversements sociétaux des dernières décennies, amènent les pouvoirs publics à considérer d'avantage la question de la parentalité et à davantage se soucier du bien-être des enfants et des parents.

Cette volonté d'accompagner le rôle parental a d'abord été pensée au travers du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) puis du Réseau d'Accompagnement des Parents du Bas-Rhin, nouvellement mis en place en Mai 2015. C'est dans le cadre règlementaire du Schéma départemental d'accompagnement des parents que les institutions se sont engagées *« dans une perspective de co-éducation, pour le développement de solutions d'accueil du jeune enfant, pour le développement d'actions de soutien à la parentalité, pour l'amélioration de l'information et de la coordination de l'action publique, par des initiatives innovantes »*¹. Les signataires du schéma sont l'Etat, la CAF, le Conseil Départemental (les 3 copilotes) et l'Education Nationale, la Justice, la MSA, l'Association des Maires, la Ville de Strasbourg et l'Udaf.

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) dans son rôle de soutien aux parents et d'accompagnement des familles a été mandatée par le Comité de Coordination des Politiques d'Accompagnement des parents (CCPAP) pour animer le réseau d'accompagnement des parents 67 et de fait, collaborer avec les différents partenaires territoriaux (acteurs institutionnels, associatifs, bénévoles, parents, etc.) de manière transversale et collective afin de faire vivre le réseau départemental.

Le réseau est conçu comme une plateforme d'apprentissage réciproque où les valeurs de partage, de solidarité et de convivialité résonnent chez chaque individu. Il permet à chacun de recevoir mais aussi de transmettre son savoir-faire, ses compétences et ses connaissances.

« **Faire ensemble** » n'est pourtant pas envisagé de la même manière d'une personne à une autre ou d'un territoire à l'autre. C'est pourquoi il a été nécessaire d'envisager une déclinaison de l'animation de ce réseau sur les différents territoires au travers d'un « référent local » qui veillerait à une dynamique, à une interactivité productive qui permette aux parents, enfants, bénévoles, salariés, associations ou institutions de coopérer et d'avancer ensemble. **Le guide méthodologique présenté ici a pour vocation d'outiller le « référent local », de lui apporter les principales orientations nécessaires à la coordination et l'animation du réseau local.** Les différents territoires du Bas-Rhin étant inégalement dotés, issus tant de milieux urbains que ruraux, il ne serait pas pertinent de procéder à une généralisation normative des pratiques.

Ce guide - évolutif et adaptable - ne se veut pas exhaustif. Il est à percevoir comme un outil en perpétuelle construction au regard des pratiques, des savoirs et des compétences de chacun.

La lecture de ce guide vous permettra de prendre connaissance des principales actions du référent local et de voir comment elles peuvent être déclinées. Vous y trouverez aussi des fiches outils qui vous donneront des idées quant à la manière d'aborder l'aspect pratique du rôle du référent local.

¹ Schéma départemental d'accompagnement des parents du Bas-Rhin, signé en octobre 2014 avant-propos, page 7

Axes de travail

- ❖ Collaborer avec l'animateur du réseau
- ❖ Connaître et identifier le territoire
- ❖ Animer un réseau
- ❖ Considérer les points de vigilance
- ❖ Evaluer et valoriser

Collaborer avec l'animateur du réseau d'accompagnement des parents

En collaborant avec l'animateur du réseau des parents du Bas-Rhin, les référents locaux des différents territoires se rencontrent, échangent et construisent ensemble une transversalité de travail. L'animateur du réseau d'accompagnement des parents soutient leur action et reste à leur écoute pour les accompagner du mieux possible.

- **S'inscrire dans le réseau des parents 67** : Le réseau des parents 67 ou encore le réseau d'accompagnement des parents est un réseau départemental permettant à l'ensemble des acteurs de l'accompagnement des parents d'être en lien et de communiquer ensemble. L'Udaf Bas-Rhin assure l'animation de ce réseau. L'animateur informe les parents et l'ensemble des acteurs bas-rhinois des actions qu'ils mènent sur le territoire. Le réseau d'accompagnement des parents est aussi un centre de ressources dans lequel le référent local peut trouver des réponses à ses questions et co-construire des projets avec d'autres membres du réseau.
- **Rencontrer d'autres référents locaux** : En collaborant avec l'animateur du réseau d'accompagnement des parents, les référents locaux se rencontrent et construisent ensemble leur travail. Ils peuvent ainsi échanger au sujet de l'animation de leur réseau local et des actions menées avec ce dernier.

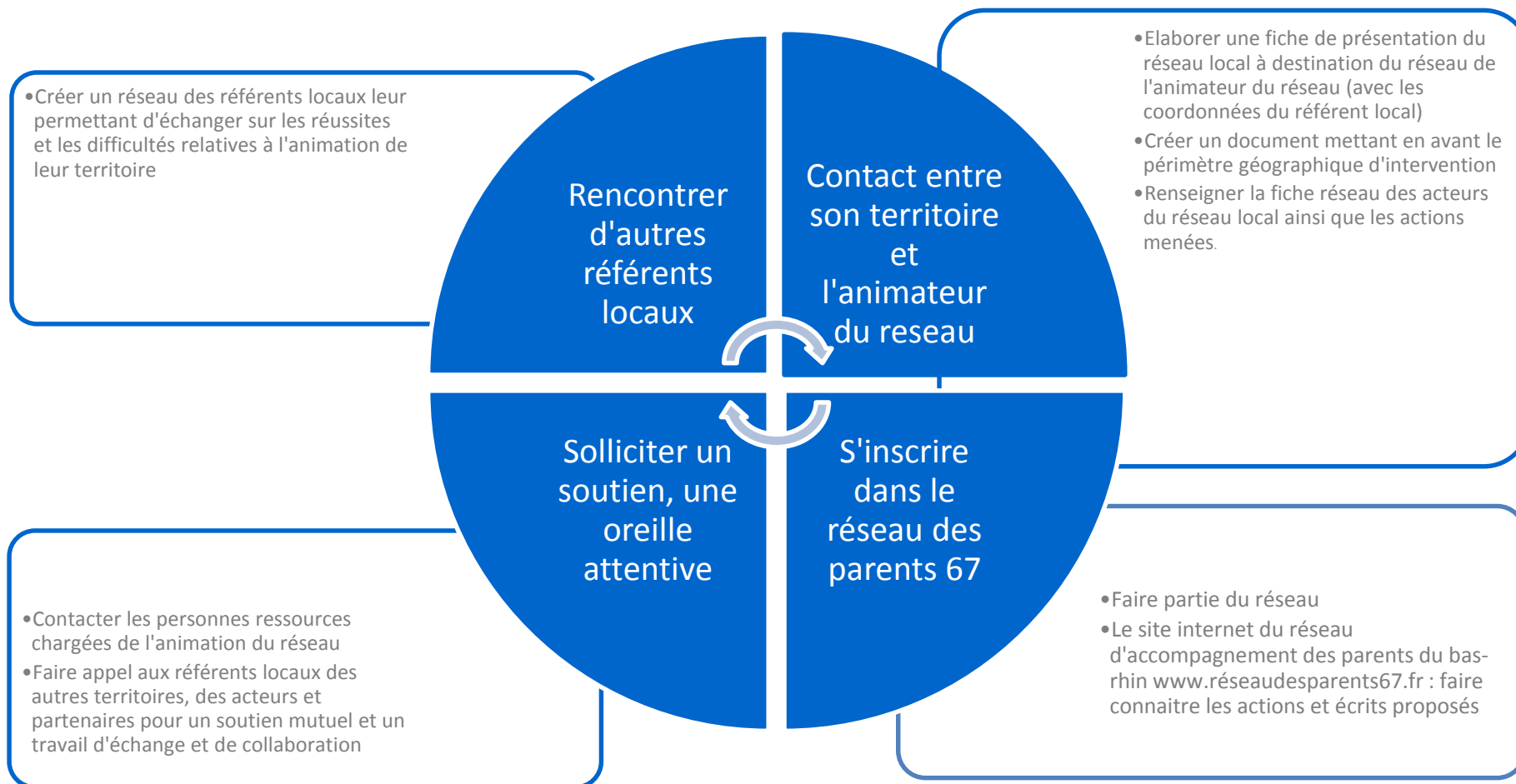
Contacts directs :

- ✓ **Laura BITEAUD**, Chef de projet, chargée de l'animation du réseau des parents au 03 88 52 89 88
- ✓ **Samira BOUDOJAZ**, Chargée de mission au 03 69 57 90 40.
- ✓ **Mail du réseau des parents** : animation@reseaudesparents67.fr

« Le rôle du référent local avec l'UDAF est de faire monter et redescendre l'ascenseur » (Parole d'un professionnel)

- **Solliciter un soutien méthodologique, une oreille attentive** : L'animateur du réseau d'accompagnement se tient à disposition du référent local pour l'épauler dans son travail, le guider et lui apporte un soutien méthodologique : recherche de financement, mise en place d'actions, formalisation de partenariats, aide à l'évaluation des actions etc.
- **Être le relais entre son territoire et le réseau départemental** : Le référent local est l'interface entre les acteurs de son territoire et le réseau départemental. Il est ainsi l'interlocuteur privilégié du réseau sur son territoire. Il représente l'ensemble des acteurs de son territoire et fait part des besoins et des attentes du territoire en matière d'accompagnement des parents.

Quelques pistes de travail...



Connaitre et identifier le territoire d'intervention et ses acteurs

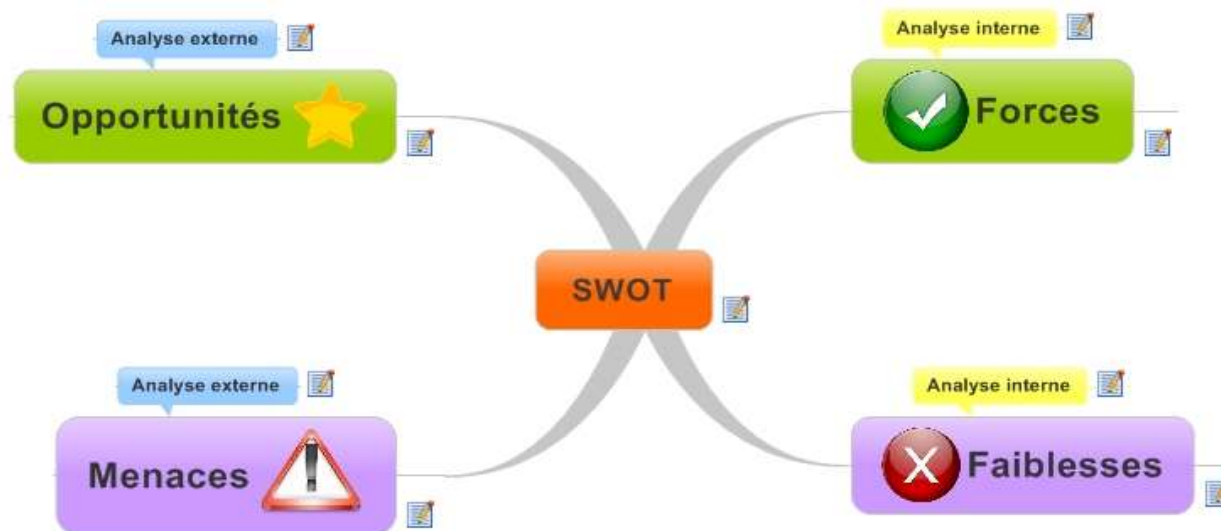
Le référent local comme « tête de réseau » sachant identifier, connaître et comprendre le fonctionnement de son territoire et des différents acteurs qui y interviennent. Qu'il soit parent, associatif, institutionnel, politique, salarié, bénévole ou autre.

- **Ne faire qu'un avec son territoire :** Cela implique pour le référent local de pouvoir repérer les faiblesses, les manques sur les territoires, les besoins tout autant que les spécificités et les forces des différents acteurs mais surtout de comprendre les enjeux économiques sociaux et politiques qui se jouent sur les espaces intra et extra territoriaux. Savoir qui agit ? Comment ? Pourquoi ? Avec qui ? **permettra au référent local d'affiner sa perception de la réalité pour mieux évaluer les besoins et les demandes des parents, des enfants et des acteurs. Connaître le territoire d'intervention a pour but de pouvoir adapter les réponses proposées à la réalité de terrain toujours dans le souci d'innover, de faire évoluer et d'améliorer les pratiques et la prise en charge des publics par tous.**
- **Une réelle connaissance des acteurs :** Cela implique aussi pour le référent local d'être au fait des missions de chacun mais aussi des actions qui y sont organisées, de savoir à qui elles sont destinées, dans quels objectifs elles ont été pensées mais aussi de savoir dans quelle mesure elles peuvent perdurer.
- **Le référent local :** En sa qualité de personne ressource et en sa capacité à connaître les profils, les fonctionnements, les organisations ou encore les habitudes de chacun, le référent local **permettra une meilleure collaboration collective, veillera à la complémentarité de tous et favorisera le travail en réseau et partenarial.**

Un outil de travail...

La **connaissance d'un territoire d'intervention** peut être appréhendée grâce à la méthode SWOT (Strengths - Weaknesses- Opportunities - Threats) qui consiste à dresser les caractéristiques précises du territoire en respectant chaque item. Ces éléments seront analysés de façon à ce que les faiblesses deviennent des forces et les menaces des opportunités. Ainsi le référent local pourra avoir une ligne directrice quant aux éventuels objectifs à déterminer afin de mieux connaître les acteurs mais aussi les enjeux, réels et à venir, qui se dressent sur son territoire géographique.

La **méthode SWOT** est un outil approuvé par de nombreuses disciplines et surtout efficace pour avoir une vision globale d'un objet étudié.



Pour aller plus loin : www.lisette-mag.com/swot-analyser-forces-faiblesses-plan-marketing/

Animer le réseau local

« La garantie du bon fonctionnement du réseau est donnée par la fonction d'animation de réseau ; c'est elle qui "insuffle l'âme" du réseau. Elle permet l'engagement et la coopération, assure la transmission du mouvement, la cohérence des efforts, permet la valorisation et donc la convergence des objectifs. » (Association Rhône-Alpes des professionnels du Développement Économique Local présentant un guide sur l'animation de réseau N°6 Janvier 2004).

- **Mobiliser** les acteurs autour de leurs compétences, expériences et savoir-faire en structurant les échanges au sein du réseau, **pour leur donner envie d'être coproducteur et pour un partage des informations constructives et dynamiques sur le territoire.**
- **Valoriser** le partage et l'implication de chacun pour leur permettre de réaliser les activités en fonction de leurs compétences et de leurs qualités personnelles **pour impliquer le plus grand nombre en partant des pratiques de chacun.** Avoir confiance, redonner confiance et faire confiance sont les valeurs centrales pour l'animation d'un réseau.
- **Identifier** les ressources à mobiliser pour partager les expériences et les pratiques **afin de mutualiser pour pérenniser les actions mises en place.**

Le rôle du référent local dans l'animation du réseau « c'est mettre en lien les différents partenaires pour porter des projets pertinents, animer sans faire à la place des autres » (parole d'un professionnel)

- **Communiquer** c'est l'ossature du réseau :
 - en interne **pour impulser une dynamique et permettre une diffusion rapide de l'information** afin de créer une confiance
 - en externe, avec des articles de presse qui médiatisent les actions menées
- **Faire vivre le réseau** au quotidien pour partager et renforcer les réflexions et les projets afin que ces derniers soient portés par tous et deviennent l'affaire de tous. **La finalité sera d'ancrer le réseau dans la durée et assurer une veille sur le territoire.**
- **Fédérer** les acteurs autour de valeurs et intérêts communs ne se décrète pas. Le réseau se crée et se vit autour d'un but commun, un système de valeurs, des partenaires, des projets qui **permettent à chacun d'y prendre sa place.**

Quelques outils de travail...

- Fixer un cadre avec la création d'une charte du réseau local (annexe)
- Créer un temps fort fédérateur, comme "la semaine des parents"

Mobiliser

Communiquer

- Créer des espaces de dialogue , réunions, forums internet des référents locaux, groupe de travail etc.

- Les objets de communication doivent être variés: journaux, mailings, plaquettes, compte-rendus de réunions, rapports, manifestations, séquences vidéo ou télévision, émissions sur des radios locales, livres, brochures etc.

Outiller

Fédérer,
valoriser et
simplifier

- Utiliser la trame du bilan annuel
- Être un appui méthodologique pour les acteurs

- Plaquette de présentation des acteurs du réseau local, newsletter locale, compte-rendu réunion etc. (annexe)
- Faire un bilan d'activité
- Réfléchir et construire un programme d'action sur une période définie

Considérer les points de vigilance

Le référent local est une personne identifiée sur un territoire qui intervient dans l'accompagnement des parents. Il est une personne ressource et répond à un ensemble de missions dans un souci de travailler ensemble. C'est dans cette optique de réfléchir et de s'investir dans l'intérêt des familles qu'il interviendra sur son territoire en animant ce réseau. Cette animation n'est pas toujours évidente et il est nécessaire d'être conscient de ce qu'une telle collaboration peut engendrer. Un ensemble de points de veille et de vigilance est utile à mettre en évidence afin de pouvoir anticiper pour mieux avancer.

➤ L'engagement des acteurs :

Il est nécessaire de prendre conscience que les acteurs présents sur le territoire ont déjà un fonctionnement propre. Une mise en confiance de l'ensemble des acteurs permettra **de travailler en étroite collaboration. L'autonomie de travail est une force sur le territoire pour chacun des acteurs. Il est important de ne pas oublier les compétences et spécificités de chacun et d'être vigilant à les reconnaître et à les encourager.**

Il est important de veiller à l'investissement de chacun. En aucun cas les acteurs ne seront dépossédés de leurs projets mais seront encouragés quant à leurs qualités et leurs compétences dans leur domaine (adolescence, handicap, petite enfance, ...). **Le référent local y veillera afin que chacun puisse réfléchir et être complémentaire dans la mise en œuvre d'actions sur le territoire.**

Il est important que le référent soit reconnu et légitime dans sa fonction **afin qu'une relation de confiance soit possible entre lui et l'ensemble des acteurs, y compris avec l'animateur du réseau départemental.**

➤ La mobilisation des parents :

Il est important de se rappeler que les parents sont les destinataires des missions pour lesquelles le référent local œuvre. Il reste souvent compliqué de les mobiliser. Il faudra veiller à différents paramètres notamment d'ordre linguistique et technique (barrière de la langue, accès aux nouvelles technologies, horaires non adaptés, ...).

C'est en tentant de remédier à ces incontournables que la mobilisation des parents pourra être plus importante.

Le référent local devra également être attentif aux suggestions et propositions des parents afin de mener une action dans ce sens. **Répondre aux besoins et attentes des parents favorisera un meilleur investissement de ces derniers. Cette oreille attentive les encouragera à s'inscrire dans les actions qui sont au plus près de leur inquiétude du moment.**

➤ Se rendre disponible :

L'intervention du référent local nécessite un minimum de présence sur le terrain et auprès des acteurs. C'est pourquoi le référent local devrait pouvoir équilibrer son temps de travail en fonction de ses engagements salariaux et ceux liés à l'animation du réseau. Il pourra rappeler aux acteurs qu'il saura être attentif aux sollicitations de chacun et être en mesure d'y répondre avec un délai plus ou moins important selon l'urgence. **Cette manière de procéder permettra de travailler dans une relation de confiance et dans la compréhension et la bonne collaboration avec l'ensemble des acteurs.**

➤ Les moyens financiers ou logistiques : L'animation d'un réseau nécessite le déploiement de moyens comprenant des aspects financiers, techniques et logistiques. Il s'agit de veiller à une gestion équilibrée des budgets et de mettre en place des stratégies diverses pour accéder à des financements exceptionnels ou pérennes. **Ce fonctionnement permettra de s'investir davantage dans la mise en place d'actions et de projets sur son territoire par le fait de se mobiliser ensemble dans de telles démarches.**

En effet, il sera nécessaire d'être attentif à l'utilisation des outils techniques connus sur le territoire. Il reste important de pouvoir mutualiser l'ensemble de ces ressources pour une utilisation partagée. **Cela permettra de profiter et de faire profiter chacun des acteurs présents d'une logistique nécessaire pour mener à bien ses actions et ses projets.**

Quelques outils de travail

- Répondre à des appels d'offre
- Organiser des manifestations pour récolter des fonds
- Demande de subvention
- Justifier son action pour pérenniser les fonds
- Mutualiser les ressources techniques et logistiques avec les autres acteurs du territoire
- Créer un inventaire des moyens matériels disponible sur le territoire

Moyens
financiers ou
logistiques

Engagement
des acteurs

- Susciter l'intérêt de s'investir dans le réseau
- Rappel du rôle et de la place de chacun (pas de leader)
- Se faire connaître et aller à la rencontre des partenaires
- Valoriser le travail de chacun et être dans une dynamique de complémentarité (intelligence collective)

- S'adapter à leur quotidien en choisissant des horaires accessibles
- Mise en place de mode de garde lors des actions
- Être attentif à leurs besoins et non privilégier nos attentes pour éviter le manque d'intérêt
- Approche ludique avec des supports
- Traduction des documents
- Diversifier les outils de communication

Mobiliser les
parents

Le temps et
la
disponibilité

- Investissement plus ou moins important selon la disponibilité; idée de la délégation et/ou la mise en place d'un suppléant
- Libérer du temps sur son poste actuel en accord avec la structure (convention)
- Comptabiliser le temps dédié aux actions de référent local pour une meilleure valorisation auprès des instances

Valoriser et évaluer les actions menées dans les territoires

Dans la pyramide des besoins humains (MASLOW) la reconnaissance ou l'estime occupe une place de choix d'où l'intérêt de valoriser les actions entreprises. Re-questionner la démarche et les actions mises en œuvre constitue sans nul doute un des axes importants d'amélioration et de performance de toute action humaine appelée à exister dans un environnement en constant mouvement.

- **VALORISER** c'est mettre en lumière des pratiques et construire des messages forts pour toucher les acteurs territoriaux. Valoriser c'est aussi diffuser s/ces pratiques auprès d'un public cible et accompagner les acteurs mobilisés à se les approprier. **Agir pour une meilleure visibilité des actions, une plus grande reconnaissance du porteur de projet et son équipe mais surtout inciter le public à solliciter les acteurs et à se mobiliser plus spontanément et plus régulièrement. Cela va aussi favoriser la mise en réseau des partenaires territoriaux.**
- **EVALUER** c'est une démarche qui vise à donner de la valeur, prendre du recul, émettre un constat sur une situation et prendre une décision au regard des objectifs de départ et des finalités dans le souci de mesurer l'impact qu'il y a sur les bénéficiaires. Evaluer c'est aussi se réassurer de la concordance **du diagnostic initial aux besoins du terrain pour pouvoir par la suite ajuster les actions conformément à la réalité de terrain. Cette démarche nous amène à réfléchir ensemble aux modalités concrètes de mise en œuvre des actions au niveau des territoires, aux méthodes de travail et aux outils à utiliser. Cela permet aussi de rassurer le public cible, les partenaires et les financeurs sur notre volonté de bien faire.**

Pour avoir une lecture et une interprétation précise des actions menées au sein des territoires, certains indicateurs peuvent être nécessaires :

- ✓ **Des indicateurs de réalisation :**
 - ✚ Constaté l'écart entre échéancier planifié et le calendrier effectif
 - ✚ Constaté l'écart entre ressources engagées et ressources planifiées
 - ✚ Constaté l'écart entre le nombre de personnes mobilisées et planifiées
- ✓ **Des indicateurs d'appréciation du partenariat :**
 - ✚ Les effets de la collaboration sur l'atteinte des objectifs du projet
 - ✚ Taux de participation des partenaires aux rencontres liées au projet
 - ✚ Perception des partenaires à l'égard du partenariat
- ✓ **Des indicateurs de résultat :**
 - ✚ Pourcentage du public cible atteint par l'action
 - ✚ Auto-évaluation des actions menées par les acteurs
 - ✚ Recueil de satisfaction traitant des supports et des attentes des participants

Quelques outils de travail...

EVALUER

Diagramme de Gantt
(annexe)

Indicateurs

Tableau d'auto-évaluation
(annexe)

Enquêtes de
satisfaction

VALORISER

Créer une plateforme interactive d'échanges dédiée au partage d'expériences, à la valorisation et au soutien de la mise en oeuvre.

Editer des lettres d'informations à distribuer dans les lieux fréquentés par les parents : écoles, collèges, lycées, crèches, mairies, caf, commerces locaux etc...

Publier les actions dans un media local accessible par tous au niveau local

Proposer des formations sur comment communiquer sur les actions entreprises

Financer via des appels à projet.

A retenir

« *L'intelligence collective est une forme de conscience collective qui émerge lorsque des individus se rencontrent au-delà de l'ego* ». (Agence Vision Intégrale, Paris)

Un enjeu majeur pour les référents locaux : favoriser l'intelligence collective au sein des territoires.

- **Le référent local :** est amené à travailler avec le réseau de son territoire. Ainsi, travailler en équipe autour de cet ambitieux projet qu'est le soutien à la parentalité sous-entend de rassembler les acteurs afin d'aboutir, ensemble, à l'élaboration d'un travail commun, une action, un évènement, une structure résultant d'une collaboration collective.
- **Soutenir les parents :** au sein des territoires respectifs est un beau défi qui se construit avec et pour les parents. Ainsi, réfléchir avec l'ensemble des acteurs connus et identifiés à l'animation de son réseau local, à sa collaboration avec l'animateur du réseau d'accompagnement des parents, à l'évaluation de ses actions ou encore à la connaissance de ses limites d'interventions semble être un enjeu majeur pour le référent local.



Source: www.integralvision.fr

Annexes

- ❖ Chartre du réseau de soutien à la parentalité
- ❖ Annuaire des acteurs du réseau local
- ❖ La news letter
- ❖ Fiche méthodologie de projet
- ❖ Diagramme de gantt
- ❖ Tableau d'auto-évaluation

CHARTRE DU RESEAU DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Source : Mme Beguet Valérie, territoire de Marckolsheim

Le réseau de soutien à la parentalité réunit l'ensemble des acteurs associatifs (professionnels ou bénévoles) et institutionnels qui mènent des actions en lien avec la parentalité sur le territoire [...]. Ce réseau associatif se veut convivial et informel à travers un engagement volontaire et moral de type participatif

Territoire [...]

Introduction

Différentes rencontres avec les membres du réseau ont permis de définir ensemble les notions de parentalité, du partenariat et du réseau :

- ◆ **La parentalité** désigne l'ensemble des façons de devenir, d'être et de vivre le fait d'être parent, centré autour d'une relation sereine parent/enfant.
- ◆ **Le partenariat** c'est un réseau actif regroupant différentes personnes qui tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif partagé.
- ◆ **Le réseau** est un ensemble d'acteurs reliés par des interactions sociales régulières sous forme de lieu d'échange et de collaboration en vue d'enrichir les actions/projets.

Objectifs du réseau

- ◆ **Rassembler et faire mieux se connaître** les différents acteurs du territoire qui participent au soutien à la parentalité : professionnels, porteurs de projets associatifs, partenaires institutionnels, parents, bénévoles.
- ◆ **Mutualiser les compétences et le savoir-faire** des services en matière d'accompagnement à la parentalité afin de favoriser l'échange et le partage des informations et des expériences professionnelles.
- ◆ **Promouvoir, valoriser et rendre plus visible les actions** de soutien à la parentalité de chacun sur l'ensemble du territoire.
- ◆ **Veiller à une cohérence d'intervention** et de complémentarité sur le territoire, permettant une meilleure lisibilité pour les parents à travers une communication commune.

- ◆ **Construire ensemble** une semaine de la parentalité sur tout le territoire
- ◆ **Renforcer et favoriser le lien social**

Vie du réseau

Sont membres du réseau, toutes structures signataires de la charte.

En signant la charte, les structures s'engagent à :

- ◆ Communiquer toutes formes d'actions menées sur le territoire susceptibles d'intéresser le réseau
- ◆ Etre complémentaires et travailler en bonne intelligence.

Pour faciliter la vie du réseau, les signataires de la charte sont les opérateurs locaux. Au besoin, les responsables de structure ont la possibilité de la signer.

L'animation du Réseau de Soutien à la parentalité est confiée au Réseau Animation intercommunal dont la mission consiste à :

- ◆ Organiser des temps d'échanges et de travail en commun,
- ◆ Veiller à la promotion et la valorisation de chacun sur le territoire
- ◆ Faciliter la mise en œuvre d'actions complémentaires, voir communes, sur tout le territoire comme, par exemple, la semaine de la parentalité.

La charte est reconduite d'année en année, par tacite reconduction.

ANNUAIRE DES ACTEURS DU RESEAU LOCAL

La création d'un annuaire répertoriant chaque acteur du réseau local permettra de faciliter le travail du référent local. Cet annuaire identifie la structure, l'action parentalité menée, le nom de la personne ressource et ses coordonnées. Le référent local pourra ainsi facilement collaborer avec l'ensemble des acteurs du territoire.

STRUCTURE	ACTIONS PARENTALITE	PERSONNE RESSOURCE	COORDONNEES	E-MAIL
Nom, site internet et logo de la structure	Intitulé de l'action parentalité menée par la structure	Nom, prénom et fonction de la personne ressource de la structure	adresse postale et téléphone	e-mail de la personne ressource

LA NEWSLETTER / LETTRE D'INFORMATION

Une newsletter est une lettre d'information envoyée périodiquement par mail aux acteurs du territoire.

Composée de texte, illustrations, liens renvoyant vers votre site, son contenu peut être par exemple des animations, un article concernant une conférence, nouveautés dans votre réseau. La newsletter un très bon moyen de fidéliser les différents partenaires.

- **Choisir un service d'envoi :** Envoyer une newsletter par l'intermédiaire d'une adresse mail classique s'avère impossible dès que le nombre d'abonnés est important. Il est donc fortement conseillé d'utiliser un service d'envoi de mail. Pour les premiers envois, vous pouvez choisir parmi des solutions gratuites : PopList, Sarbacane, MailingList. Il suffit de créer un compte, importer sa liste de contacts, sa newsletter et envoyer.
- **Créer le modèle de la newsletter Première étape :** choisir le format de la newsletter. En format texte, la newsletter ressemble à un mail classique. En format html, les newsletters accrochent davantage le regard, elles comportent des images, des liens, du texte mis en forme (couleur, gras, italique,...) pouvant rappeler la charte graphique de votre site internet. Certains services d'envoi proposent des modèles prêts à l'emploi réutilisables à chaque newsletter.
- **Créer le contenu de la newsletter :**
 - ✓ L'objet du message : court et accrocheur. Eviter les titres du type, « newsletter n°5 » ou « newsletter de la société Dupont ». Choisissez un titre qui reflète le contenu de votre newsletter et incite le lecteur à la lire.
 - ✓ Le contenu : la clé d'une newsletter réussie. L'attention portée à une newsletter est souvent très limitée, étant donné le nombre de mails d'informations et publicitaires reçus chaque jour par les internautes.
 - ✓ Conseils : Structurer la newsletter avec des titres et des sous-titres informatifs. Au contenu exhaustif, préférez les textes courts pour une lecture rapide et agréable. Complétez vos articles par des liens qui renverront l'internaute vers votre site s'il souhaite en savoir plus.

Trois bonnes raisons d'envoyer une newsletter :

- ✓ informer les partenaires de l'actualité du réseau,
- ✓ maintenir un contact régulier avec les partenaires,
- ✓ **augmenter le trafic sur votre site en incitant les abonnés à le visiter.**

➤ Pour aller plus loin :

- ✓ <http://www.commentcamarche.net/fag/9435-faire-une-newsletter>
- ✓ <http://www.trocool.com/creer-une-newsletter-ou-une-lettre-dinformation>



FICHE METHODOLOGIE DE PROJET

Cette fiche présente les étapes importantes quant à la méthodologie de projet. Elle n'est pas exhaustive. Un guide méthodologique de conduite de projet est disponible sur ce le lien et présente en détails les différentes étapes: http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/NDI_guidemethodo.pdf

• Etape 1 : Clarifier l'idée

- > Objectifs : Quoi ?
- > Finalités : Pourquoi ?

• Etape 2 : Faire l'état des lieux

- > Qui fait quoi ?
- > Comment ?
- > Avec quoi ?

• Etape 3 : Elaborer le budget prévisionnel

- > Combien va coûter le projet ?
- > Recettes et dépenses ?

• Etape 4 : Formaliser le projet

- > Engagement écrit de la détermination à réaliser le projet
- > Qui, Pourquoi, Pour Qui, Quoi, Quand, Où, Comment Combien ?

• Etape 5 : Trouver des partenaires

- > Soutient financier ?
- > Aide en nature ?
- > Parrainage médiatique ?

• Etape 6 : Bâtir le plan d'action

- > Organisation du travail en grandes étapes
- > Planification dans le temps des activités et des tâches de chaque étape (voir diagramme de Gantt)
- > Visualisation de l'état d'avancement du projet

• Etape 7 : Communiquer

- > Cerner les cible prioritaires : Qui ? Pourquoi ?
- > Définir le message : Quoi ? Pour Quoi ?
- > Choisir les moyens: Quels supports ? Combien ?

• Etape 8 : Réaliser le projet

- > Chercher le conseil juridique.
- > Mettre à jour le plan d'action.

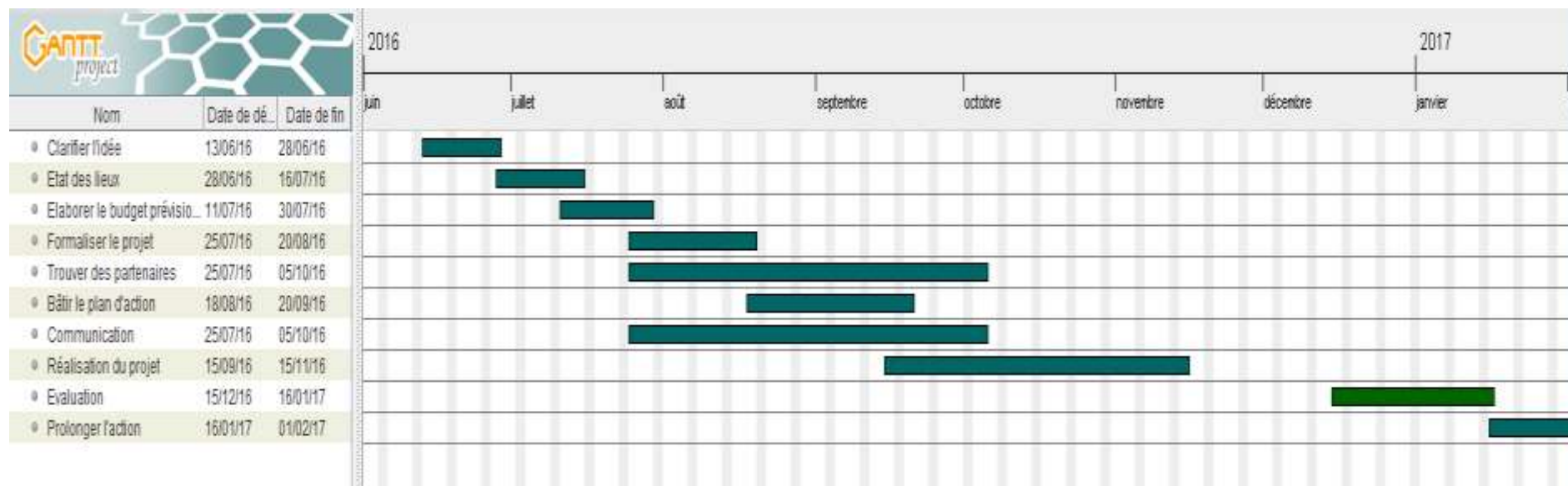
• Etape 9 : Evaluer et rendre compte

- > Forces & Faiblesses ? (voire fiche outil SWOT)
- > Compétences mobilisées ?
- > Faire le bilan avec les partenaires ? (voire questionnaire de satisfaction)
- > Déterminer les prochains objectifs et les prochaines actions

• Etape 10 : Prolonger l'action

- > Consolider le projet et le développer dans une optique professionnelle.

DIAGRAMME DE GANTT



Ses atouts :

Le diagramme de Gantt est l'un des outils les plus efficaces pour représenter visuellement l'état d'avancement des différentes activités qui constituent un projet. Il répertorie toutes les tâches à accomplir pour mener le projet à bien, et indique la date à laquelle ces tâches doivent être effectuées (le planning).

Lien : <http://www.commentcamarche.net/download/telecharger-161-ganttproject>

FICHE AUTO-EVALUATION

DESCRIPTION		NOTE /30
Action menée:	<i>Donner un titre à l'action que vous avez menée.</i>	
Description de l'action menée:	<i>Faire une description claire et rapide de cette action.</i>	<i>Remplir à la fin</i>
Lieu et date:	<i>Préciser le lieu et la date où elle a eu lieu.</i>	
Objectif(s) de l'action:	<i>Préciser les objectifs (définis à l'avance) en vous posant la question: Qu'en attendez-vous?</i>	
Noter en comparant prévisions/réalisation	Participants prévus	Participants présents
Participants	/5 <i>Nombre de participants prévus.</i>	<i>Nombre de participants présents.</i>
Noter en comparant prévisions/réalisation	Dépenses (Moyens déployés)	
Budget	Prévues:	Dépenses prévues.
	/5 <i>Finales:</i>	<i>Dépenses finales.</i>

AUTO-EVALUATION

OBJECTIFS	Excellent	Satisfaisant	A améliorer	Remarques:
Respect des objectifs:	5 4	3 2	1	
Etaient-ils réalisables?	5 4	3 2	1	
Ce qu'il faut garder (points positifs):				
Ce qu'il faut améliorer (points d'amélioration):				
Autres remarques:				
RESSENTI	très	plutôt	peu	Remarques:
Je suis _____ content de mon action.	5 4	3 2	1	
J'ai trouvé les participants _____ contents de.	5 4	3 2	1	
CONTINUITE	absolument à	plutôt à	à ne pas	Remarques:
Cette action est _____ refaire.	5 4	3 2	1	

*Ce guide a été réalisé par les étudiants de l'université de
Strasbourg dans le cadre du Diplôme d'Etat d'Ingénieur
Social (DEIS) : Benoît AMBIEHL, Anne GREULICH, Noudjoud
GUIMONT, Aurélie MEDEA et Jacques-Alain NGAMBEKET
sous la direction de Laura BITEAUD, chef de projet
Animation du Réseau, Udaf Bas-Rhin*